

Rationalité économique et patrimoine Une économie de la fierté

Marc-Urbain Proulx

Number 71, Winter 1997

Nouvelles vocations

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/16939ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

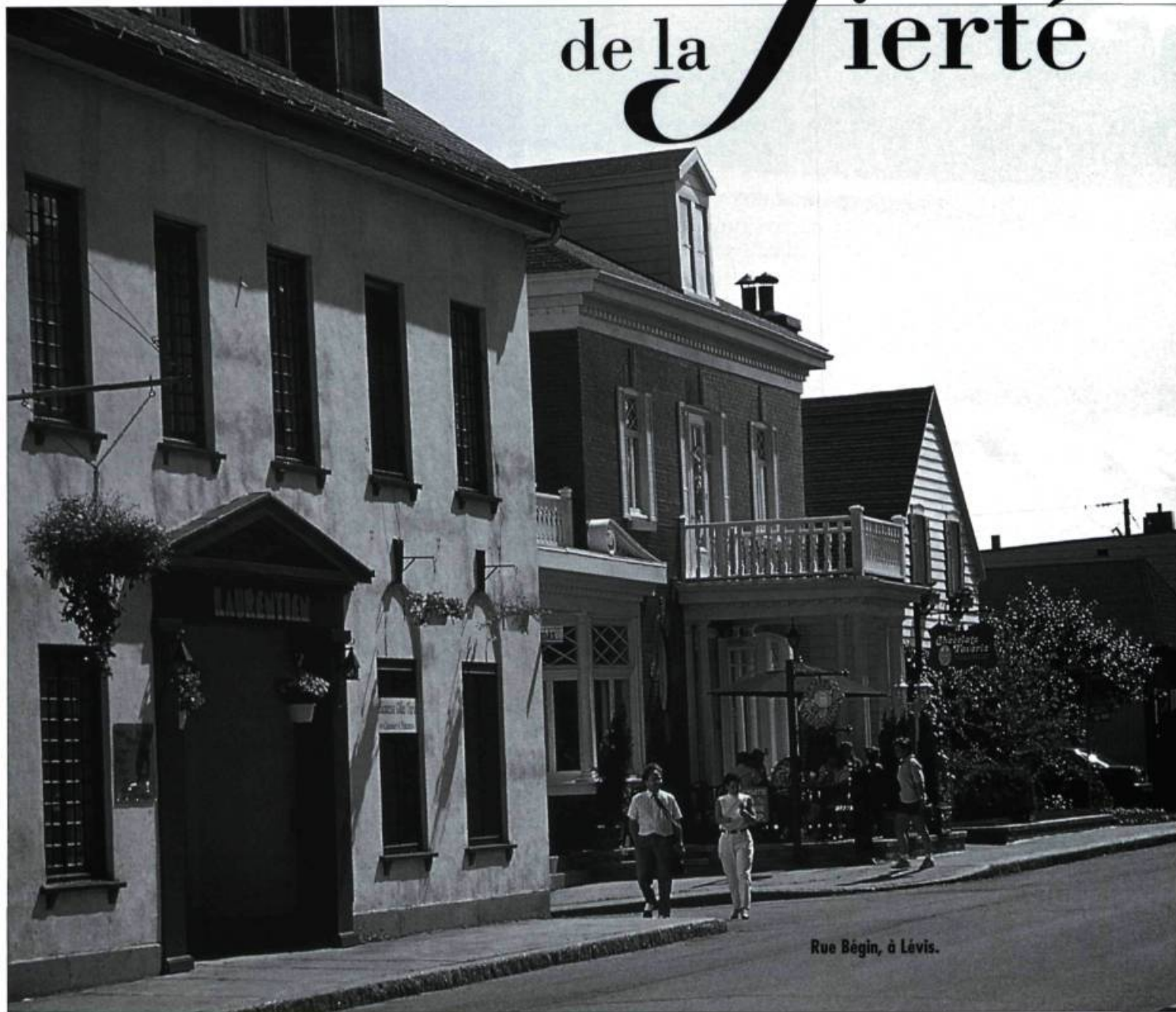
1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Proulx, M.-U. (1997). Rationalité économique et patrimoine : une économie de la fierté. *Continuité*, (71), 15–19.

Une économie de la *S*ierté



Rue Bégin, à Lévis.

Élargir notre conception du patrimoine, reconnaître la diversité des besoins et le pouvoir créateur de la tradition ouvrent la porte à une réelle économie patrimoniale. Pour que cette économie devienne florissante, il faudra accepter d'envisager les investissements dans le domaine patrimonial autrement que sous le seul angle du profit à court terme.

Le Québec possède un important capital en matière de patrimoine monumental. Mais ces églises, usines, hôtels de ville, granges, auberges, ponts, moulins, écoles, manoirs, habitations représentent-ils une ressource économique ? Ces éléments anciens du cadre bâti ont-ils une valeur économique qui justifierait qu'on assume le coût de leur rénovation et de leur conservation ?

Le financement des gouvernements étant de plus en plus difficile à obtenir, on fait appel aux critères scientifiques des économistes pour étayer les projets proposés. Se développent ainsi une économie de la santé, une économie des loisirs, une économie de l'éducation... et une économie appliquée au patrimoine. Les concepts, les instruments et les méthodes de l'analyse économique interviennent dès lors dans des domaines où les perspectives et les finalités sont traditionnellement définies sur la base de critères relevant de motivations sociales, culturelles ou autres.

Dans le domaine du patrimoine, les choix s'appuient fondamentalement sur des critères historiques, artistiques, culturels et esthétiques. Ainsi, en ayant recours aux économistes, les défenseurs du patrimoine s'exposent aux jugements d'une discipline scientifique qui ignore habituellement ces critères. Pour mesurer et comparer les diverses « opportunités », l'économiste effectue en effet un calcul des prix, des recettes, des coûts, des emplois, des investissements qui ne tient pas compte de la nature comme telle du sujet et de sa finalité. Pour un bâtiment ancien, il ne pourra mesurer des composantes de différenciation patrimoniale liées à la satisfaction visuelle, au respect du passé, des générations futures, à l'utilité sociale, etc.

La dimension économique du patrimoine

Le patrimoine monumental possède néanmoins une dimension économique. Il contribue indubitablement au renforcement du bien-être d'une collectivité. Les éléments anciens de notre cadre de vie génèrent en effet de nombreux mouvements économiques par le biais d'activités de construction, de rénovation et d'exploitation. La conservation d'une église, d'un manoir ou d'une maison ancestrale demande des sommes importantes de travail. Non seulement des emplois sont créés, des revenus engendrés et des dépenses injectées dans les circuits économiques, mais de nouveaux procédés, de nouveaux matériaux et de nouvelles activités connexes voient le jour grâce à cette conservation. On peut, à l'aide de méthodes sophistiquées, calculer les coûts, les impacts et les bénéfices directs, indirects et induits à court, moyen et long terme. Bref, nous pouvons techniquement effectuer en détail la comptabilité économique d'un projet ou d'une réalisation de conservation du patrimoine.

L'ancienne gare du Canadien Pacifique de Labelle



La gare de Labelle est située sur un plateau qui domine la rivière Rouge, aux limites nord de la municipalité. Construite en 1924, cette imposante gare était inutilisée depuis 1981, date de l'arrêt du transport ferroviaire. Un groupe de citoyens a entrepris au cours des dernières années de donner au bâtiment une nouvelle vocation en accord avec le développement d'un parc linéaire. Le Comité de la gare de Labelle souhaitait, grâce à la conservation d'un bâtiment historique important pour la région, renouer avec la prospérité par le biais de l'industrie récréotouristique et culturelle. La municipalité de Labelle est aujourd'hui propriétaire. Elle a obtenu pour la revitalisation du lieu le soutien de la MRC des Laurentides, du député et ministre Jacques Léonard, de la Société du patrimoine et, bien sûr, du Comité de la gare. Ce dernier

Gi-dessus : la gare de Labelle telle qu'on peut la voir aujourd'hui.

Gi-dessous : le bâtiment tel qu'il était en 1924.

s'est engagé activement à la restauration en investissant plus de 5000 heures de bénévolat. Architectes, ébénistes, experts en restauration, personnes retraitées du Canadien Pacifique ont apporté leur appui et leurs conseils. Outre le bénévolat, on a fait appel à un chantier jeunesse et aux programmes subventionnés de main-d'œuvre.

Selon le président du Comité de la gare de Labelle, Pierre Dumontier, « il ne faut jamais attendre que les choses se fassent, il faut être l'instigateur de l'action. La volonté et l'engagement concertée du Comité de la gare prouvent que lorsqu'on veut on peut. Il y a maintenant beaucoup de fierté dans la population. »



Le problème réside dans la comparaison de la valeur réelle d'un investissement patrimonial par rapport à un investissement dans des sphères telles que l'industrie, l'habitation, la santé, l'éducation ou l'environnement naturel. Comment comparer les différents usages d'une somme selon qu'elle sert à un équipement industriel, à une infrastructure de transport, à une habitation à loyers modiques ou à une école primaire ? Le simple calcul des coûts économiques ne suffit pas, car les retombées sociales, culturelles, esthétiques ne sont pas toujours quantifiables. La valeur du patrimoine, comme celle de la santé, de l'éducation, de la culture, échappe largement au calcul économique. L'économiste fait alors face aux limites de sa science et de ses techniques puisqu'il lui manque des mesures explicites.

En conséquence, la logique économique ne peut à elle seule permettre de décider de l'intérêt d'un élé-

ment ancien du cadre bâti, de sa rénovation, de sa réutilisation ou de sa destruction. L'analyse doit englober d'autres dimensions.

Vers une économie patrimoniale

Plusieurs de ces autres dimensions peuvent être observées, mesurées et analysées à l'intérieur d'une économie patrimoniale. Plutôt que d'évaluer la conservation du patrimoine exclusivement à partir de considérations économiques, cette nouvelle perspective d'analyse adopte une vision beaucoup plus large : elle tient compte des effets qu'engendrent les éléments de patrimoine sur l'économie d'une collectivité. L'économie patrimoniale ouvre une voie de réflexion des plus pertinentes à l'heure où le patrimoine est menacé par la mondialisation réductrice des différences socioculturelles et par un désengagement de l'État dans l'offre

La Poudrière de Windsor

Ancien atelier de menuiserie et de tonnellerie, la « Poudrière » est le dernier survivant des 56 bâtiments de l'usine de poudre noire de Windsor, dans l'Estrie. Construit autour de 1900, ce grand bâtiment de brique est devenu, en 1993, un Centre d'interprétation de l'histoire de l'industrialisation et du travail reliés à la fabrication de la poudre noire au Canada. La conservation de ce bâtiment a permis de faire revivre l'histoire de la plus ancienne usine de fabrication de poudre noire au Québec et de la troisième plus ancienne au Canada. Le Centre d'inter-



Le Centre d'interprétation La Poudrière de Windsor dans l'Estrie, témoin de l'industrie des explosifs en Amérique du Nord.

Photo : André Craig

prétation et les vestiges archéologiques du site témoignent bien de la position de cette poudrière dans l'industrie des explosifs en Amérique du Nord, établie dans le dernier quart du XIX^e siècle et le premier quart du XX^e siècle.

Des bénévoles de l'Association d'aménagement et ensemencement Watopeka ont travaillé avec acharnement depuis 1982 pour le projet que se réalise.

L'apport de M^{me} Carmen C. Juneau, ancienne députée à l'Assemblée nationale et actuelle maire de Windsor, celui du gouvernement fédéral, dans le cadre de programmes d'emploi, et de partenaires majeurs du secteur privé ont contribué à la réussite du projet. Le ministère de la Culture et des Communications du Québec et le programme « Projets municipaux en matière de patrimoine » ont contribué à la consolidation des vestiges de l'usine et à leur protection à long terme.

En 1992, quelque 300 000 \$ de fonds publics provenant de la Ville de Windsor, de l'ancien Office de planification et de développement et du ministère de la Culture et des Communications du Québec ont permis le recyclage de l'édifice. Cette réalisation est l'œuvre des architectes de Cimaïse, du Groupe d'ingénieurs mécaniques Teknika et de Tijaro Ltée pour les travaux de construction, toutes des firmes estriennes.

Pour assurer la pérennité du site, la Ville de Windsor, propriétaire du bâtiment, contribue dans une proportion de près de 70 % au budget de fonctionnement, la balance provient entre autres des activités de levée de fonds des Amis de la Poudrière. La Corporation du centre culturel et patrimonial la Poudrière de Windsor, un organisme à but non lucratif, voit à la gestion du site.

Selon la coordonnatrice Joanne Choquette, « la Poudrière est une réalisation concrète en cette fin de XX^e siècle. La mise en valeur de notre passé historique est l'affaire de tous. Ici, à Windsor, dans un milieu industriel, une qualité de vie s'est développée à partir de ce centre d'interprétation. Des générations de familles ont travaillé à cet endroit, certaines personnes y ont laissé leur vie. Le site est devenu aujourd'hui un très bel ensemble urbain qui réunit des éléments naturels, culturels et patrimoniaux. Il permet d'accueillir des clientèles de tous âges et d'affinités diverses. On y vient plus souvent en famille ou en groupe pour jouir de la beauté du site et s'imprégner de cette page d'histoire industrielle. »

L'ancien palais de justice de Kamouraska

Le palais de justice de Kamouraska, construit par François Soucy en 1888, témoigne du rôle majeur qu'a joué le village de Kamouraska dans l'histoire régionale à titre de chef-lieu d'un district couvrant une grande partie de l'Est du Québec. L'édifice est devenu en septembre 1996 un centre dynamique de diffusion des arts et de l'histoire. Cet édifice aux allures de forteresse avec ses tourelles, ses créneaux et ses chambres fortes,



Salle d'exposition du Centre d'art et d'histoire de Kamouraska.

est cité monument historique. Il constitue un attrait touristique majeur dans la région et s'inscrit dans le circuit patrimonial de la Côte-du-Sud et du Bas-Saint-Laurent.



La population kamouraskoise est fière de son ancien palais de justice rénové. Le bâtiment a troqué ses anciennes fonctions d'administration de la justice pour d'autres moins coercitives : il est devenu un centre de diffusion des arts et de l'histoire.

Les démarches de la Corporation de l'ancien Palais de Justice ont été soutenues par la MRC de Kamouraska, dans le cadre de son plan stratégique de développement, et par le conseil municipal de Kamouraska. Les architectes Fontaine et Gauthier de Lévis, Construction Dumais et Pelletier, entrepreneur général de Saint-Pascal de Kamouraska, Pierre Rastoul, muséologue-conseil de Saint-André de Kamouraska, et l'ébéniste Denis Bossé, chargé de projet, ont participé au recyclage de l'édifice. Ce projet a bénéficié du soutien financier du ministère de la Culture et des Communications, du Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent, de la municipalité de Kamouraska, qui en est propriétaire, et des gens du milieu. Les historiens Paul-Louis et Julie Martin et les Archives de la Côte-du-Sud à La Pocatière ont apporté une aide particulière.

« Un sentiment de fierté s'est développé dans la collectivité à l'égard de ce monument remis à neuf et en valeur. Cet édifice est en quelque sorte sa mémoire, dit Guy Drapeau, de la Corporation de l'ancien Palais de Justice. L'expérience démontre que la restauration d'un édifice ancien peut être faite par des artisans du milieu et sans engendrer des coûts exorbitants. »

des biens et services à la collectivité. Une nouvelle perspective d'analyse de la valeur réelle du patrimoine s'impose afin que son potentiel et son intérêt pour la société soient pleinement mis en évidence. Trois conditions deviennent alors essentielles pour jeter les bases d'une économie patrimoniale.

Premièrement, nous devons ajuster notre définition du patrimoine dans le sens maintenant largement utilisé en Europe. Une économie patrimoniale considère comme sujet non seulement les éléments anciens du cadre bâti, mais aussi le savoir-faire traditionnel, les cultures agricoles spécifiques, les essences forestières particulières, la technologie appropriée au climat, à la géographie ou aux habitudes des populations, les

compétences spécifiques, les « patentes » géniales, les recettes de bon goût, etc. Tout ce patrimoine sert bien l'économie puisque qu'il peut donner lieu à des activités productrices de biens et services marchands. Pensons à nos métiers d'art, à l'élevage d'animaux exotiques, aux microbrasseries, aux produits de l'érable, aux fromages de lait cru, aux meubles de bois, etc. Nous devons continuer et intensifier l'exploitation des créneaux économiques du patrimoine, même si la rentabilité n'est pas toujours évidente à court terme, car les sociétés occidentales entrent depuis quelques décennies dans une économie de la diversité que les besoins changeants des consommateurs accroissent.

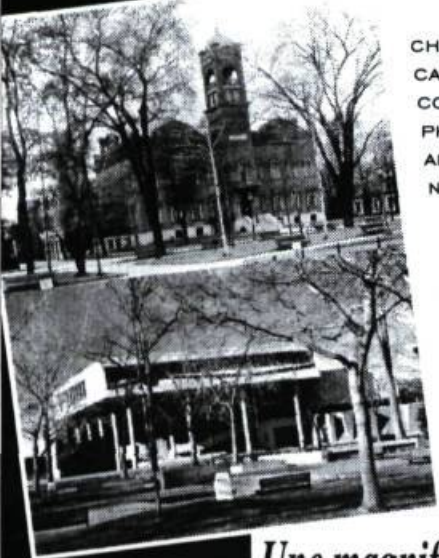
La deuxième condition pour le développement d'une économie patrimoniale est précisément la reconnaissance de cette diversification des besoins. Bien que nous ne saissions pas encore réellement l'ampleur du phénomène, il s'agit là d'une des tendances fortes de la nouvelle économie émergente. En réalité, il existe une demande croissante pour des produits singuliers, originaux, différenciés, voire personnalisés. Cette économie fait largement appel aux productions en petites séries, souples et capables de s'adapter aux besoins diversifiés et éphémères des consommateurs. Elle fait aussi appel à des services pouvant satisfaire des besoins plus élevés dans la hiérarchie des besoins des individus. Le patrimoine s'affirme comme une ressource distinctive de plus en plus importante. Il peut influencer l'offre de biens et services originaux, singuliers et différenciés dans un marché de plus en plus éclaté et segmenté. En fait, une véritable économie patrimoniale suppose que l'on comprenne mieux la demande du marché afin d'utiliser à bon escient la richesse patrimoniale.

Outre les retombées directes et indirectes des investissements, il existe plusieurs autres types de

retombées que l'économie patrimoniale doit considérer, mesurer et analyser. C'est là que se situe la troisième condition qui s'inscrit largement sous l'angle de la culture. Plusieurs économistes estiment que la valorisation du patrimoine renforce les aptitudes des milieux locaux et régionaux à la créativité et à l'innovation. La tradition devient en réalité source de créativité économique. D'abord, l'identité et l'appartenance renforcées par un patrimoine vigoureux facilitent les complicités, les échanges, les alliances et les partenariats entre les agents économiques. Mémoire de la créativité passée, le patrimoine améliore aussi la confiance des gens en leur capacité de créer des richesses.

Si l'on ne peut nier le potentiel économique de nos biens patrimoniaux, nous ne pouvons guère davantage faire reposer une stratégie de conservation du patrimoine sur les seuls arguments économiques. D'autres dimensions doivent être prises en considération et la reconnaissance de ces dimensions relève avant tout d'un choix collectif à l'égard de notre histoire, de nos traditions... de notre culture. ◀

L'HISTOIRE DE TROIS-RIVIÈRES
SUR CARTES POSTALES



CHAQUE CARTE POSTALE COMPREND UNE PHOTOGRAPHIE ANCIENNE NOIR & BLANC...

... ET UNE PHOTOGRAPHIE RÉCENTE DU MÊME ENDROIT EN COULEURS.

Une magnifique collection
À SE PROCURER ABSOLUMENT !

UNE PRODUCTION DU SERVICE DES ARCHIVES
DU SÉMINAIRE DE TROIS-RIVIÈRES

ASTR

858, RUE LAVIOLETTE, TROIS-RIVIÈRES, G9A 5S3
TÉL.: (819) 378-4459 / FAX: (819) 378-0607

Il était une fois à Windsor, sur le bord de la Watopeka...

Une usine de poudre noire établie au XIX^e siècle devenue aujourd'hui le seul centre d'interprétation sur l'histoire de l'industrialisation et de la fabrication de la poudre noire au Canada.



CENTRE CULTUREL ET PATRIMONIAL
LA POUDRIÈRE DE WINDSOR

Horaire

De mai à octobre
(tous les jours)
10 h à 18 h
Hors saison
(du mercredi au dimanche)
13 h à 17 h

342, Saint-Georges
Windsor
(Québec)
J1S 2Z5

Tél. : (819) 845-5284